

**DEL-2021-145**

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet, à 14 heures 45 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1/7/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes DETURCHE, TARAGON.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, GENOUD, HACQUIN, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, KHAY, PERRILLAT,

MM. LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIANT : du SYANE

**Membres en exercice : 26**

**Présents : 14**

**Représentés par mandat : 2**

---

**Objet : COMMUNE DE DINGY-SAINT-CLAIR - SERVICE MUTUALISE DE CONSEIL EN ENERGIE - RENOUELEMENT DE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de ses actions en matière de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE a mis en place un service mutualisé de Conseil en Energie auprès des collectivités.

Les modalités d'exercice de ce service sont définies dans le cadre d'une convention d'adhésion entre le SYANE et la commune, établie pour une durée de 4 ans.

La contribution annuelle appelée auprès des communes s'élève à 0,80 € /an /habitant DGF, en application de la délibération du Comité syndical du 14 décembre 2020.

Suite à une première période d'adhésion au dispositif, la commune suivante souhaite renouveler son adhésion :

Code INSEE	Nom de la commune	Nombre d'habitants DGF	Coût annuel
74102	DINGY-SAINT-CLAIR	1.574 habitants	1.259,20 €



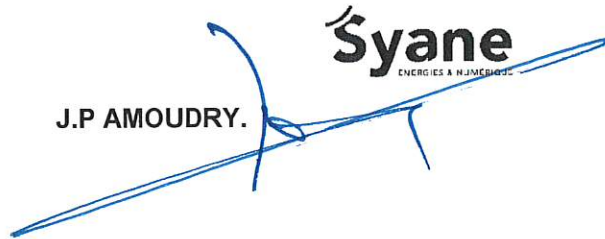
Les membres du Bureau sont invités :

1. A approuver le renouvellement de la convention d'adhésion au Conseil en Energie avec la commune de DINGY-SAINT-CLAIR pour une durée de 4 ans,
2. A autoriser le Président à la signer.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**J.P AMOUDRY.**



**Syane**  
ENERGIES A NANCY

